

Un pas de plus au Canada vers l'achèvement du Nouvel Ordre Mondial – Projet de loi C-273 : Le revenu de base universel, ou l'amorce de la Grande Réinitialisation vers le crédit social et le communisme international



[Source et auteur : Guy Boulianne]

Projet de loi C-273 : Le revenu de base universel, ou l'amorce de la Grande Réinitialisation vers le crédit social et le communisme international

Tel qu'annoncé par le consultant Jean-Claude Larochelle, le 22 février 2021, la députée Julie Dzerowicz a présenté le Projet de loi C-273, le tout premier projet de loi canadien visant à instaurer un revenu de base national garanti. (([1] Jean-Claude Larochelle : « Projet de loi C-273, le tout premier projet de loi canadien pour un revenu de base universel ». Bourse technique, 7 mars 2021.)) Comme il est expliqué sur la plateforme UBI Works, c'est la première étape pour le gouvernement canadien afin de créer un revenu de base national en répondant à des questions importantes sur la meilleure façon de le mettre en place et de l'appliquer partout au Canada.

Le Projet de loi C-273 prévoit que la ministre des Finances Chrystia Freeland crée une stratégie nationale pour un revenu de base garanti, en incluant des partenariats potentiels avec les provinces, afin de déterminer la meilleure façon de structurer et de mettre en œuvre un revenu de base. Le projet de loi prévoit de soutenir des recherches spécifiques sur le revenu de base afin de déterminer comment il affecterait l'efficacité du gouvernement, comment il pourrait encourager l'esprit d'entreprise, la création d'emplois et les initiatives civiques dans une nouvelle économie, et comment il impacterait les Canadiens et nos communautés. Le projet de loi prévoit également un ensemble de normes nationales pour guider la conception et la mise en œuvre du revenu de base à travers le Canada. (([2] Chambre des communes du Canada : « Projet de loi C-273 – Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti ». Deuxième session, quarante-troisième législature, 69-70 Elizabeth II, 2020-2021. Première lecture le 22 février 2021. [PDF]))

Julie Dzerowicz s'exprime ainsi dans un communiqué de presse en date du 23 février :

« Le monde du travail est en constante évolution, nombre d'entre eux passant à l'économie des petits boulots de contrats temporaires et à court terme; et d'autres étant touchés par l'effet de l'automatisation et de l'Intelligence Artificielle. Il est important pour notre système de protection sociale de mieux refléter les besoins des Canadiens d'aujourd'hui et de demain et d'être beaucoup plus flexible dans la gestion des changements, des interruptions et des transitions de main-d'œuvre. (...) Alors que le Canada traverse cette pandémie, il planifie le post-COVID avec l'intention de dépenser 70 à 100 milliards de dollars sur trois ans pour relancer l'économie canadienne. C'est le moment idéal pour résoudre les problèmes structurels, tester des idées novatrices et mieux reconstruire nos fondements économiques et sociaux. »

(([3] Jessie Cooke : « La députée Julie Dzerowicz présente le projet de loi d'initiative parlementaire C-273 – Loi instituant une stratégie pour un revenu de base garanti ». Bureau de la députée Julie Dzerowicz, Toronto, 23 février 2021. Courriel: julie.dzerowicz.a2@parl.gc.ca | Tél.: 416-525-1949.))

Le terme revenu de base garanti est parfois utilisé de manière interchangeable avec un revenu vital garanti ou un revenu annuel garanti pour désigner un programme d'assistance sociale conçu pour aider les plus bas revenus de la société à vivre au-dessus du seuil de pauvreté en s'assurant qu'ils ont suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de base de la vie comme la nourriture, les vêtements et le logement. Le revenu de base universel est un autre terme utilisé par ses défenseurs. Ce terme est synonyme de « démogrant », qui englobe un modèle où tout le monde est éligible à un chèque.

La députée libérale Annie Koutrakis a déclaré que s'il y avait quelque chose à apprendre de la pandémie COVID-19, c'est qu'il fallait un programme de revenu de base.([4] Zi-Ann Lum : « Liberal MP Says Some Cabinet Ministers 'Very Supportive' Of Basic Income ». HuffPost, February 25, 2021.))

Le revenu de base est une idée utopique qui remonte à 500 ans et qui a toujours été promue par des Socialistes et des Fabiens de la première heure tels que Charles Fourier, John Stuart Mill, Bertrand Russell, George D.H. Cole, James Meade, James Tobin et John Kenneth Galbraith. Elle est fondée sur l'idée que donner de l'argent à ceux qui vivent dans la pauvreté serait un moyen plus efficace de prévenir le crime qu'en punissant des individus. Floyd Marinescu est le fondateur de UBI Works, un groupe à but non lucratif qui préconise le soutien d'un revenu de base universel. Rejoignant la conférence de presse de Dzerowicz, il a déclaré :

« Chaque crise est une tendance accélérée. Et ce que COVID nous a montré, en accéléré, aurait pu prendre de cinq à dix ans en termes d'impacts des progrès technologiques sur le marché du travail – ce qui profite à certains, mais en nuit à beaucoup d'autres. »

L'auteur de la chaîne Grand Angle, Richard Détente, écrit :

« Le déclin des pays de l'Occident n'est plus à démontrer. Les États-Unis et l'Europe sont des économies appauvries dont les systèmes politiques sont régulièrement mis à mal par les élans démocratiques des peuples. Les élites d'en haut sont en recherche active de nouvelles stratégies destinées à ré-établir une vision progressiste et solide digne de concurrencer la Chine. »

(([5] Richard Détente : « Great Reset & Théorie monétaire moderne | Moins de liberté contre un revenu universel ? ». Grand Angle, Youtube, 7 décembre 2020.))

Le soutien au revenu de base a pris un nouvel élan pendant la pandémie avec le déploiement par le gouvernement fédéral de l'Allocation canadienne d'intervention d'urgence (CERB) de 2000 \$ par mois comme moyen de fournir de l'argent aux Canadiens dont les moyens de subsistance ont soudainement été touchés par le COVID-19. Ce programme, qui a été exécuté à la fois par l'Agence du revenu du Canada et le système d'assurance-emploi, a versé 81,6 milliards de dollars à 8,9 millions de personnes entre le 15 mars et le 3 octobre, selon les données gouvernementales.

Liliane Held-Khawam écrivait le 3 septembre 2019 sur son site internet :

« Les néolibéraux d'hier et d'aujourd'hui prônent d'une seule et même voix le revenu universel. Après les taux négatifs confiscatoires, il s'agit donc d'une nouvelle étape du concept néolibéral. Probablement l'ultime avant le reset global. Avant de vous réjouir trop de cette supposée manne, dites-vous bien que quelqu'un va payer cette masse financière. Il s'agira très certainement de nouveaux gages que votre gouvernement et/ou des dirigeants de votre collectivité territoriale vont offrir contre cette création monétaire. A moins qu'il ne s'agisse tout bêtement de la redistribution de votre épargne (y compris assurances-vie, retraites, etc.). Dans tous les cas, la Dépossession entre dans sa dernière phase. »

(([6] Liliane Held-Khawam : « Revenu universel, dernière phase avant le reset global ? Vincent Held ». Publié le 3 septembre 2019.))

L'auteure et économiste écrivait plus récemment :

« A l'heure actuelle, il est question d'un passeport vaccinal. Or, plus je me documente sur le sujet, et plus je repense au Programme de Développement Durable de l'ONU pour 2030. J'avais présenté celui-ci

dans Coup d'Etat planétaire en tant que nouvelle Constitution planétaire d'un territoire, de frontières et d'une économie atomisés et captés par la haute finance internationale. »

« Ce document officiel est très intéressant et très important car il relègue à l'arrière-plan le passeport national. Pourtant quelque chose de plus est en train de se passer. Les nouveaux documents "officiels" émis par des corporations globalisées signifient la fin des libertés individuelles au profit de l'humain en cours de normalisation et d'uniformisation. Le Green pass n'est rien d'autres que la marche vers la définition de normes standardisées et universelles auxquelles le transhumain idéal devra répondre. La digitalisation fait que l'évaluation permanente (crédit social) sera facilitée d'autant grâce à une connectivité permanente sur fond d'hygiénisme surfait. Les résultats qu'elle indiquera lui permettra de recevoir sa pitance. Zéro carbone bien sûr. »

« Le Green Pass est le sésame qui fait entrer le terrien dans le monde de l'Agenda 2030, un monde atomisé et complexe, incompréhensible au terrien normal. Ce passeport le reliera au Green New Deal de la haute finance, dont l'Agenda 2030 est l'aboutissement d'un long processus démarré avec le président Roosevelt et la fondation de la structure supranationale, enfant de Bretton Woods. »

(([7] Liliane Held-Khawam : « Un passeport vert pour un Etat mondial numérisé ». Publié le 5 mars 2021.))

La dernière lubie des ultra-riches, réunis à Davos, est le "Great Reset", la « grande réinitialisation ». Derrière les démonstrations d'amitié habituelles, c'est un programme mondial pour surveiller et contrôler le monde grâce à la surveillance numérique. Klaus Schwab a annoncé le Great Reset en juin 2020. Selon le journaliste William Kergroach, cela consistera à nous dépouiller de tous nos actifs privés. Le Great Reset propose une identification électronique liée à votre compte bancaire et à vos dossiers de santé, qui finira, tout simplement, par vous dicter votre vie. Mais ils préfèrent nous dire qu'il faut se débarrasser du capitalisme et de la libre entreprise. Il faut les remplacer par du « développement durable » et du « capitalisme des parties prenantes », où l'entreprise se concentre sur la satisfaction des besoins de ses employés autant que de ses clients.

« La réinitialisation affectera tout, du gouvernement, de l'énergie et des finances à l'alimentation, à la médecine, à l'immobilier, à la police, et même aux interactions entre individus. La protection de la vie privée, bien sûr, est un obstacle majeur dans ce plan. C'est pourquoi ils font tout pour nous amener à renoncer à notre vie privée. Le transhumanisme, qui nous "améliorera" avec des machines, permettra également d'orienter nos pensées. Les mondialistes ont déclenché la pandémie covid-19 pour passer outre les oppositions et nous imposer ces réformes. »

(([8] William Kergroach : « Leur “Great Reset”, c’est quoi ? ». Riposte Laïque, 16 décembre 2020.))

La dissidence est impensable et la soumission à ce système sera obligatoire. Les Chinois expérimentent déjà ce système. On punit, là-bas, un “mauvais” citoyen en bloquant ses accès à certains endroits ou en bloquant son compte bancaire. Dans un article daté du 12 décembre 2020, William Kergroach va jusqu’à écrire :

« Plutôt que de mettre en place un revenu minimum garanti pour des masses désœuvrées, les élites mondialistes ont décidé de faire diminuer la population mondiale. La covid n’est que le début d’une guerre bactériologique engagée contre l’humanité. On s’attaque aujourd’hui aux plus âgés, demain, on attaquera dans la masse. Pourquoi ? Parce que les ressources de la planète diminuent, parce que l’on aura de moins en moins de travail à donner aux masses, parce que cela coûte cher et que l’alternative consisterait à ce que les plus riches partagent leurs richesses. »

(([9] William Kergroach : « L’avenir est au chômage mondial, sauf si on diminue la population... ». Riposte Laïque, 12 décembre 2020.))

J’espère que le lecteur aura compris que le coup d’état mondial perpétré par les élites mondialistes et leurs larbins, c’est-à-dire les politiciens fantoches, a été réglé comme une horloge et qu’il est exécuté avec la précision d’un orfèvre. La stratégie consiste en quelques étapes : déclencher une guerre bactériologique sans fin; restreindre les allées et venues de la population; retirer l’identité et faire taire chaque individu; provoquer la fermeture et la faillite des petites et moyennes entreprises; ruiner les gens et les soumettre à quémander leur pain; éliminer une partie de la population par le biais d’une opération eugénique; inoculer dans chaque individu des particules nano-technologiques par le biais de la vaccination obligatoire; déployer les technologies de la 5G, de la robotique, de la surveillance électronique et de l’intelligence artificielle; imposer un carnet de vaccination sans lequel nul ne pourra acheter, ni vendre, ni se déplacer; emprisonner les dissidents et les récalcitrants dans des camps conçus à cet effet; offrir un revenu de base universel aux citoyens dociles selon un schéma « méritocratique ».

L’une des dernières étapes consistera à instaurer le système de « crédit social » tel qu’il existe déjà en Chine et qui enfermera les individus dans une matrice numérique dont ils ne pourront pas s’échapper, ce qui conduira infailliblement l’humanité toute entière à son asservissement total.

Projet de loi C-273 – Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti

SOMMAIRE

Le texte prévoit l'obligation pour le ministre des Finances d'établir une stratégie nationale visant à évaluer des modèles de mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti dans le cadre de la stratégie du Canada en matière d'innovation et de croissance économique. Il prévoit aussi l'obligation de faire rapport relativement à cette stratégie.

2e session, 43e législature,
69-70 Elizabeth II, 2020-2021

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-273

Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti

Préambule

Attendu :

que tous les Canadiens ont le droit de voir leurs besoins essentiels satisfaits, de participer pleinement à la société et de vivre dans la dignité, quel que soit leur statut d'emploi;

que le gouvernement du Canada s'est engagé à promouvoir ces droits, notamment en réduisant les inégalités de revenu et autres disparités dans les collectivités partout au pays;

que le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer la main-d'œuvre du 21e siècle grâce à des structures de prestation de programmes et de services qui répondent mieux aux perturbations touchant la main-d'œuvre, ainsi qu'à un système d'aide sociale souple et adaptable;

que le gouvernement du Canada est déterminé à veiller à ce que le système d'aide sociale réponde aux besoins actuels et futurs des Canadiens et à rééquilibrer ses structures de prestation de programmes et de services afin d'optimiser la capacité des Canadiens à innover;

qu'un programme de revenu de base garanti pourrait accroître la capacité de croissance de l'économie et améliorer sa productivité;

qu'un programme de revenu de base garanti pourrait permettre à de nombreux Canadiens d'échapper à la pauvreté et leur offrirait la stabilité dont ils ont besoin pour accéder à des programmes d'études, obtenir des occasions d'emploi et réaliser leur plein potentiel,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

Titre abrégé

Titre abrégé

1 Loi sur la stratégie nationale sur le revenu de base garanti.

Définition

Définition de ministre

2 Dans la présente loi, ministre s'entend du ministre des Finances.

Stratégie nationale

Établissement de la stratégie

3 (1) Le ministre établit une stratégie nationale visant à évaluer des modèles de mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti au Canada.

Consultation

(2) Pour établir la stratégie, le ministre consulte le ministre de l'Emploi et du Développement social, le ministre de l'Industrie, les représentants des gouvernements provinciaux responsables de l'emploi et du développement social, les chefs des collectivités et des gouvernements autochtones, les représentants des administrations municipales, des experts en matière de projets pilotes sur le revenu de base garanti, des universitaires et des intervenants clés, y compris des représentants d'organisations qui œuvrent dans les domaines du travail et de l'emploi et de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Contenu

(3) La stratégie comprend des mesures visant :

a) à lancer un projet pilote dans une ou plusieurs provinces afin de mettre à l'essai divers modèles de mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti;

b) à créer un cadre de normes nationales pour guider la mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti dans toute province;

c) à appuyer les programmes de recherche qui généreront des données pour guider la conception et la mise en œuvre d'un programme de revenu de base garanti dans chaque province, notamment par voie de collaboration avec des organisations et des institutions internationales qui possèdent de l'expérience en la matière;

d) à recueillir et à analyser des données afin d'évaluer, pour chaque modèle mis à l'essai, les éléments suivants :

(i) l'effet sur l'administration publique, notamment en ce qui concerne l'efficacité, la souplesse, le coût, la pérennité et la capacité d'adaptation des modèles de prestation de programmes et de services, de même que le potentiel d'un programme de revenu de base garanti pour ce qui est de réduire la complexité des programmes sociaux existants ou de les remplacer, de faire reculer la pauvreté et de soutenir la croissance économique,

(ii) l'effet sur les bénéficiaires et leur famille, notamment en ce qui concerne leur qualité de vie, leur santé physique et mentale, leur recours aux services de santé, de même qu'en ce qui concerne la stabilité du logement, le niveau de vie, l'alimentation, l'épargne, l'éducation, les relations sociales et la participation au marché du travail,

(iii) les bienfaits, directs ou indirects, pour le milieu de vie des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat, la création d'emplois et l'action citoyenne;

e) à développer des paramètres permettant de mesurer les effets et bienfaits mentionnés aux sous-alinéas d)(i) à (iii).

Accords fédéro-provinciaux

4 Avec l'agrément du gouverneur en conseil, le ministre peut conclure avec le gouvernement d'une province un accord sur la collecte, l'analyse et l'échange de données dans le but de déterminer la meilleure manière de structurer et de mettre en œuvre un programme de revenu de base garanti dans la province.

Rapports au Parlement

Dépôt de la stratégie nationale

5 (1) Dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, le ministre établit un rapport énonçant la stratégie nationale et le fait déposer devant chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de celle-ci suivant l'achèvement du rapport.

Publication

(2) Le ministre publie le rapport sur le site Web du ministère des Finances dans les dix jours suivant la date de son dépôt devant les deux chambres du Parlement.

Rapport

6 Dans les deux ans suivant la date du dépôt du rapport visé à l'article 5 devant les deux chambres du Parlement, le ministre établit, en consultation avec les parties mentionnées au paragraphe 3(2), un rapport faisant état des résultats de la mise en œuvre de la stratégie nationale dans chaque province et énonçant ses conclusions et recommandations, et le fait déposer devant chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours de séance de celle-ci suivant l'achèvement du rapport.

RÉFÉRENCES :